Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 062-216202713-20250320-DELIBCCAS1_2025-DE

CENTRE DE COMMUNICATION ET D'ACTION SOCIALE DE DOHEM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CCAS
SEANCE DU VENDREDI 20 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt du mois de mars à dix-huit heures se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du CCAS de la Commune de Dohem, sous la présidence de M David DAMBRUNE, Maire de Dohem, dûment convoqués le 17 février 2025.

Etaient présents : David DAMBRUNE, Eugèna RITAINE, Frederic LELEU, Doriane DELHEZ, Germaine LESENNE, Hubert GAMBLIN, Roland TELLIER, Dominique REMBOTTE, Francis LARIDANT, Patrick CARLIER

Etaient absents ou excusés : Nelly MINET, Michèle LEFEBVRE, Adrien DILLY,

Délibération n° 1-2025 : adhésion à l'UNCCAS

M. le Président propose à l'assemblée d'adhérer à l'UNCCAS, les membres n'y voient aucune opposition.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme,

Le Président,

David DAMBRUNE

